



الشركة الوطنية للإذاعة والتلفزة
 +٩٤٠٥٤٥٠+ +٩٤٠٥٤٠+ | ٥١١٤٤٠٧ A +٤٤٤٤٤٤٤٤٤٤٤٤
 Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision

DECISION DE RECRUTEMENT

Réf : 05/22/A.A/rég.a.r

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;
- Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;
- Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;
- Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2021.

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° 05/22/A.A est lancée pour le recrutement d'un (01) Régisseur d'Antenne Radio ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Option /Spécialité	
Régisseur d'Antenne Radio	01 poste	BTS, DTS ou équivalent	BAC + 2	Audiovisuel	Une expérience professionnelle est souhaitable en tant que Régisseur d'Antenne Radio

Article 2 : Principales missions

Le Régisseur d'Antenne Radio veille au respect du conducteur quotidien et de son accomplissement. Il est ainsi chargé de :

- Assurer le suivi des droits d'auteur dans les studios ;
- Mettre en place la diffusion en respectant le conducteur d'antenne ;
- Filtrer les appels téléphoniques avant de les mettre à la disposition du réalisateur ;
- Respecter les horaires de diffusion des programmes.

Article 3 : Compétences requises

Le Régisseur d'Antenne Radio doit être doté des compétences suivantes :

❖ **Techniques :**

- Maîtrise de la ligne éditoriale ;
- Niveau pratique en :
 - Moyens de montage ;
 - Moyens de diffusion ;
 - Informatique bureautique.

❖ **Comportementales:**

- Rigueur ;
- Organisation et méthode ;
- Réactivité ;
- Sens d'observation ;
- Esprit de synthèse

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Le poste est basé à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral et enfin d'un test pratique.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de **10/20** seront convoqués pour le test oral.
- La note finale est cumulative et sera calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale =

Note du test écrit*0,3 + Note du test oral*0,3 + Note du test pratique* 0,4

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ECRIT	Questions directes portant sur le métier du Régisseur d'Antenne Radio	Note/20	Arabe et Français	1 H 30
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe et Français	20 minutes
TEST PRATIQUE	Mise en situation.	Note/20	Arabe et Français	1 H

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> pour pouvoir éditer le bulletin d'inscription.

Un dossier de candidature doit être envoyé par voie postale au siège de la SNRT sis à « 1, rue El Brihi, Hassan, Rabat 10000» avec comme objet **05/22/A.A/rég.a.r** .Le dossier doit remplir les conditions suivantes :

Le dossier doit contenir :

- Bulletin d'inscription sur la plateforme de recrutement de la SNRT.
- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme du diplôme.
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.

Les documents ci-dessous doivent être envoyés sous pli fermé portant la référence de l'opération et du poste, le nom et le prénom du candidat au verso de l'enveloppe.

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les conditions requises sera systématiquement écarté.

Le dernier délai pour l'envoi par voie postale du dossier de candidature est le 14 FEV. 2023

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.


Faïçal LARAICHI
Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision